SÉANCE DU 24 JUIN 1901.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON A. DE LOË.

La séance est ouverte à 8 1/4 heures.

Scrutin pour la nomination d'un membre effectif. — M. Jean Poils est proclamé membre effectif de la Société.

Ouvrages présentés. — Eolithic implements, par le Révérend R. Ashington Bullen.

Rijks ethnographisch Museum te Leiden. Verslag van den directeur over het lijdvak van 1 October 1899 tol 30 September 1900.

Bullelin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1901, n° 4. Bullelin de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, 1901, n° 4.

Bullelin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, 1901, nº 3 et 4.

Annales de la Sociélé d'archéologie de Bruxelles, 1901, nº 1.

Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, 1900, n° 4. — Catalogue de l'Exposition de la Société d'anthropologie de Paris. — Catalogue de l'Exposition de l'École d'anthropologie et de la sous-commission des monuments mégalithiques. — Zaborowsky, Mensurations de Tonkinois. Les dolichocéphales chinois de l'Indo-Chine. — Crânes tonkinois et annamites. — F. Regnault, L'évolution du costume. — Ad. Bloch, Galien anthropologiste.

Table générale des publications de la Société d'anthropologie de Paris, 1860-1899.

Correspondenz-Blatt der deutschen anthropologischen Gesellschaft, juin 1901. — Dr Fr. Pichler, Ladinische Studien aus den Enneberger Thale Tirols. — Aug. Koren, Die Körperlänge norwegischer Soldaten.

Centralblatt für Anthropologie, 1901, n° 3. — D' C. Mehlis, Die sogenannten Schuhleistenkeile der neolitischen Zeit.

Bulletino di paletnologia italiana, 1901, nºº 1-3. — Issel, Della giadaite secondo le recenti osservazioni dell'ing. S. Franchi. — Colini, Accette di rame del Reggiano e del Parmense. — Pigorini, L'età del bronzo e la prima età dell'iferro nell'Italia meridionale. — Ridola, La paletnologia nel Materano. — Patroni, Necropoli antichissime della valle del Sarno. — Alfonsi, Nuove tracce di abitazioni preromane in Este e scoperta di una forma da getto.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, décembre 1900; janvier, février et mars 1901.

Wissenschaftliche Mittheilungen aus Bosnien und der Hercegovina, 1900. — Curcic, Ein Flachgräberfeld der lapoden in Ribic bei Bihac. — Dr Patsch, Archäologisch-epigraphische Untersuchungen zur Geschichte der römischen Provinz Dalmatien. — Jelic, Das älteste kartographische Denkmal über die römische Provinz Dalmatien. — Celestin, Eine römische in der Nähe von Essek gefundene Flasch. — Meringer, Das volksthumlige Haus in Bosnie und der Hercegovina. — Lilek, Vermählungsträuche in Bosnie und der Hercegovina. — Caric, Folkloristische Beiträge aus Dalmatien.

Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institution, 1899. — Janus Geikie, The tundras and steppes of prehistoric Europe. — Dubois, Pithecanthropus erectus, a form from the ancestral stock of mankind. — Haeckel, On our present knowledge of the origin of man. — Peiser, A sketch of Babylonian society. — Ph. Berger, The excavations of Carthage. — J. Elfreth Watkins, The transportation and lifting of heavy bodies by the ancients. — Brabrook, The past progress and present position of the anthropological sciences. — Frobenius, The origin of african civilizations. — Langkavel, Dogs and savages.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Correspondance. — La trente-deuxième réunion générale de la Société allemande d'anthropologie se tiendra cette année, à Metz, du 4 au 9 août prochain. Le Comité organisateur adresse à la Société d'anthropologie de Bruxelles une invitation à y assister et envoie le programme de la session.

La Société d'anthropologie de Paris et la Société d'anthropologie du Dauphiné nous envoient le sommaire de leurs séances du mois de juin.

Un Comité s'est formé à Paris pour élever un monument à la

mémoire de Gabriel de Mortillet; il sollicite le concours de la Société d'anthropologie de Bruxelles. Conformément aux précédents, la Société d'anthropologie ne souscrit à aucune manifestation; mais le Bureau recommande tout particulièrement aux membres de la Société d'envoyer leur adhésion personnelle au trésorier du Comité, M. Louis Graux, 22, rue Saint-Blaise, à Paris.

Nous avons reçu la lettre suivante, de l'Institut anthropologique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande:

MONSIEUR,

Je vous prie de bien vouloir communiquer à votre Société un projet de bibliographie internationale annuelle que vous trouverez exposé succinctement ci-après.

Je vous serais obligé si vous vouliez bien me faire connaître les amendements que vous auriez l'intention d'y apporter.

Il est proposé de réunir des délégués à Londres ou à Paris, afin de discuter les détails financiers et scientifiques du projet. Je serais heureux si votre Société acceptait: 1° de soutenir la bibliographie proposée; 2° d'envoyer des délégués à cette Conférence.

N. W. THOMAS.

A vant-projet d'une bibliographie annuelle d'anthropologie.

- I. La Bibliographie comprendra :
- a) L'ethnologie, c'est-à-dire la sociologie, la technologie, les religions primitives, la linguistique et le folklore (pour ce qui n'est pas compris sous la rubrique religion).
- b) L'ethnographie, c'est-à-dire l'origine et l'histoire des races et des peuples, les migrations.
 - c) L'archéologie préhistorique.
 - d) La bibliographie générale, les musées, la méthodologie, etc.
 - II. Il y aura un double système de classification :
- a) Géographique, avec le titre au complet, chaque ouvrage portant son numéro; on pourrait y joindre un court résumé du sujet.
- b) Suivant le sujet, les titres des livres étant remplacés, pour économiser l'espace, par des numéros ou des titres abrégés.

III. — Chaque société participante reçoit un nombre d'exemplaires proportionné à sa contribution; il lui sera loisible de commander (d'avance) et de payer au prix coûtant autant d'exemplaires en plus qu'elle le désire pour les distribuer à ses membres; mais aucune société ne pourra céder à d'autres qu'à ses membres les exemplaires à un prix inférieur au prix marqué avant la troisième année écoulée depuis la publication de chaque volume.

Le Bureau propose à l'Assemblée d'adhérer à ce projet. Cette proposition est adoptée. Il sera répondu en ce sens à l'Institut anthropologique.

Le Secrétaire général communique une résolution des délégués des sociétés faisant partie de la Fédération des Sociétés d'archéologie et d'histoire, établissant les conditions requises par les sociétés pour obtenir leur affiliation à la Fédération. En vertu de cette décision, même les sociétés actuellement inscrites doivent justifier:

- 1° Qu'elles s'occupent d'histoire, d'archéologie ou des sciences accessoires;
 - 2º Qu'elles existent depuis trois ans;
 - 3º Qu'elles comptent au moins trente membres;
 - 4º Qu'elles tiennent au moins une séance statutaire tous les ans;
- 5° Qu'elles ont des publications paraissant au moins tous les trois ans.

De plus, les délégués des sociétés adhérentes seront désignés nominalement par une décision formelle notifiée au Bureau du Congrès.

COMMUNICATION DE MM. DE PAUW ET HUBLARD.

DÉCOUVERTE D'UNE ENCEINTE FORTIFIÉE ET D'UNE STATION
PALÉOLITHIQUE AU CAILLOU-QUI-BIQUE (ANGRE).

Ce travail est publié dans les Mémoires de la Société.

DISCUSSION.

La lecture de ce travail est suivie d'une discussion roulant principalement sur la contemporaneité des silex et des fragments de poterie. Il est admis par tous ceux qui ont assisté aux fouilles que les fragments de poterie et les silex étaient intimement mélangés; ils sont donc de même âge, et, comme l'âge géologique du gisement est parfaitement établi, on doit admettre que l'on a bien affaire à des poteries paléolithiques. Le fait n'est d'ailleurs pas isolé, et MM. Fraipont et Cels ont dèjà signalé des poteries paléolithiques. Peu de découvertes offrent autant de garanties que celles qui ont été faites au Caillou-qui-bique; aussi faut-il féliciter MM. De Pauw et Hublard de la conscience et de la prudence qu'ils ont apportées dans leurs constatations.

Ont pris part à cette discussion: MM. de Loë, Rutot, Jacques et De Pauw.

COMMUNICATION DE M. JACQUES. LA QUESTION DE L'HOMME TERTIAIRE DE THENAY, D'APRÈS MM. MAHOUDEAU ET CAPITAN.

Dans la séance du 26 novembre de l'année dernière (¹), notre honorable collègue M. Rutot nous a présenté un fort intéressant travail dans lequel, examen fait par lui-même des pièces que l'on attribue à l'homme tertiaire de Thenay (Miocène inférieur) et rappel des conditions indiscutables de gisement dans lesquelles ces pièces ont été trouvées, il conclut à l'existence, dès cette époque reculée, d'une industrie correspondant à l'industrie de transition reutelo-mesvinienne qu'il a observée en Belgique.

La présentation de ce travail et la discussion qui l'a suivie m'ont fait lire avec la plus vive attention un mémoire que viennent de publier sur le même sujet deux professeurs de l'École d'anthropologie de Paris, MM. Mahoudeau et Capitan (°). Notre ami M. Rutot ne m'en voudra certes pas si je résume devant vous le mémoire dont les conclusions sont absolument opposées aux siennes. Nous savons trop que ce qui l'a toujours guidé dans tous ses travaux, c'est uniquement l'amour de la vérité scientifique. Quant à moi, ce n'est pas pour défendre la thèse soutenue par les savants professeurs de Paris que je désire vous exposer le résumé de leur mémoire. J'ai plutôt une tendance à admettre les

⁽¹⁾ Sur l'homme préquaternaire. (BULLETIN, t. XIX, p. cv, et Mémoire no III.)

⁽¹⁾ La question de l'homme tertiaire à Thenay. (REVUE DE L'ÉCOLE D'ANTHRO-POLOGIE DE PARIS, mai 1901.)

opinions de M. Rutot dans la question de l'homme préhistorique, et je ne fais à ses théories que quelques réserves sur des points qui sont probablement d'importance secondaire. Mais j'ai pensé qu'il est de probité scientifique de faire connaître dans nos discussions le pour et le contre avec la plus grande franchise et que l'opinion de MM. Mahoudeau et Capitan mérite tout au moins d'être exposée devant vous.

L'année dernière, M. Mahoudeau avait fait des recherches à Thenay, à l'effet de recueillir des matériaux d'étude destinés aux collections de l'École d'anthropologie de Paris. C'est l'examen de ces matériaux qui a donné naissance au travail que j'analyse ici.

M. Rutot nous a rappelé que ce fut au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Paris de 1867 que l'abbé Bourgeois exposa pour la première fois ses idées au sujet des silex trouvés par lui dans ce qu'il croyait être le Miocène inférieur de Thenay, mais qui appartient en réalité à l'Oligocène, à la base du Calcaire de Beauce (1). Il en tenait la « taille » intentionnelle pour « indiscutable ». M. Rutot nous a dit, et M. Mahoudeau nous le répète également, « que la découverte bouleversa les savants de l'époque et que des objections sans nombre furent opposées aux conclusions du courageux et infatigable chercheur. »

Trois points doivent être examinés pour résoudre la question : en premier lieu, un être humain capable de « tailler » le silex et de faire du feu a-t-il pu exister à l'époque tertiaire? Question que la paléontologie peut seule résoudre. Les silex fissurés doivent-ils leurs craquelures à l'action du feu? Question à résoudre par l'examen des conditions de gisement et les expériences de laboratoire. Enfin les silex de Thenay portent-ils réellement les traces d'une taille intentionnelle? Question sur laquelle la sagacité du préhistorien peut seule nous renseigner. Telle est la position du problème. M. Mahoudeau s'est chargé de la recherche des deux premières solutions, laissant à M. Capitan l'examen de la troisième.

Le gisement de Thenay au point de vue géologique a été étudié à maintes reprises par les savants les plus compétents. Le

⁽¹⁾ COMPTE RENDU DU CONGRÈS, p. 67: Étude sur des silex travaillés trouvés dans les dépôts tertiaires de la commune de Thenay, près Pontlevoy (Loir-et-Cher). — A remarquer que le titre de la communication parle de silex travaillés, tandis que le texte de la communication tend à démontrer la taille intentionnelle des silex.

tableau donnant la coupe schématique de la série complète des assises observées dans la région de Thenay, dressé par M. d'Ault du Mesnil, est admis et reproduit par M. Mahoudeau, qui a pu coordonner ses propres recherches avec celles du savant géologue: Nous y voyons que le Quaternaire y est représenté par des alluvions sableuses rougeatres; que le Pliocène n'existe pas dans la région, non plus que la partie supérieure du Miocène; que ce dernier est représenté par les faluns coquilliers, les sables siliceux calcarifères, avec silex craquelés éclatés, de la mer helvétienne, surmontant les sables de l'Orléanais renfermant également des silex craquelés éclatès, appartenant à l'étage burdigalien; que l'Oligocène sous-jacent comprend quatre assises de l'étage aquitanien inférieur, avec une lacune entre la deuxième et la troisième, à savoir du haut en bas : la quatrième composée de Calcaire de Beauce avec poches d'altération; la troisième, de marnes grises avec zones d'altération; la deuxième, d'argile verdâtre montrant des traces puissantes d'altération par les agents atmosphériques, avec silex abondants, fendillés, brisés, craquelés, principal gisement des silex de l'abbé Bourgeois; la première, de marnes grises avec nodules calcaires. L'Oligocène inférieur fait défaut: puis viennent l'Éocène, dont l'argile à conglomérat de silex verdis constitue le fond et les bords du bassin tertiaire de la région, et enfin le Crétacé.

M. Mahoudeau attache une grande importance à la lacune géologique que l'on observerait entre le dépôt des marnes grises d'origine lacustre dans la cuvette calcaire qui existait à l'époque secondaire sur le plateau de Pont-Levoy, et les argiles entraînant avec elles de nombreux rognons de silex arrachés aux surfaces crétacées voisines, d'une part, et les marnes sus-jacentes déposées par le lac de Beauce, d'autre part. « Pendant des temps assurément fort longs, dit-il. ces argiles n'étant pas recouvertes par les eaux demeurèrent exposées à toutes les variations atmosphériques. C'est par conséquent à des actions exclusivement climatologiques que M. d'Ault du Mesnil attribue l'état craquelé des silex et leur émiettement consécutif. La production d'éclats anguleux susceptibles de revêtir toutes les formes possibles ne reconnaîtrait pas d'autres causes. Les silex qui se délitérent alors, entraînés ensuite par les eaux, entrechoqués les uns contre les autres et enfin, plus tard, subissant l'énorme pression des dépôts calcaires sus-jacents et le poids de la mer helvétienne, acquirent ainsi ces ébréchures et ces écrasures dans lesquelles l'abbé Bourgeois croyait reconnaître un travail intentionnel humain. »

Vous savez qu'à Thenay on a recueilli des silex craquelés et des silex retouchés. Les craquelures étaient données par beaucoup de préhistoriens comme le résultat de l'action du feu employé intentionnellement par l'homme de cette époque pour débiter les gros rognons de silex. M. Rutot nous disait dans le travail qu'il nous a présenté l'année dernière qu'il ne paraît pas certain que le craquelage soit l'œuvre exclusive du feu, puisque les pièces qu'il avait examinées avaient conservé leur transparence. Il est vrai qu'il ajoutait, en note, que les considérations émises par l'abbé Bourgeois relativement à l'action du feu l'avaient ultérieurement ébranlé et qu'il est bien possible que l'examen de tous les documents l'aurait rallié à l'hypothèse de l'action du feu.

M. Mahoudeau nie donc cette action du feu et adopte l'explication du craquelage par les causes naturelles. Et ce d'autant plus qu'ayant demandé à M. Adolphe Carnot, l'èminent directeur de l'École nationale des mines, son avis sur l'origine des craquelures, celui-ci s'est livré à des expériences de laboratoire sur des échantillons de silex de Thenay, desquelles il résulte que ces silex changent de couleur et prennent un aspect porcelanique sous l'action du feu, et qu'ils n'ont par conséquent pas été soumis antérieurement à cette action, pas plus que l'argile verte qui les entoure et qui est hydratée.

Quant à savoir si la paléontologie peut admettre l'existence à l'époque oligocène d'un être du type hominien, M. Mahoudeau dit que rien ne paraît s'y opposer. Les Prosimiens, ancêtres communs des Primates et des Hominiens, sont connus en Europe et en Amérique dès l'époque éocène inférieure, et si, pendant l'époque oligocène, leurs descendants n'ont pas encore été retrouvés, les types de Primates miocènes et pliocènes qui ont donné naissance aux Anthropoïdes actuels étaient déjà assez éloignés du type hominien le plus archaïque que l'on ait rencontré jusqu'ici, pour que l'on puisse admettre que la séparation du tronc commun ait trouvé place avant l'époque du silex de Thenay.

Quant à la question de savoir si « cet Hominien primordial, assurément encore plus éloigné morphologiquement des types hominiens actuels, dit M. Mahoudeau, que le *Dryopithecus* ne l'est du gorille, pouvait déjà être assez intelligent pour avoir besoin d'une industrie et était capable de faire du feu, le savant professeur penche pour la négative. »

Mais, comme le disait M. Rutot, il est douteux que l'étude des silex craquelés puisse conduire à des conclusions décisives, et il importe d'apprécier dans quelle mesure les retouches que l'on constate sur certaines pièces peuvent être attribuées à un travail intentionnel. C'est la partie de la tâche dont s'est chargé M. Capitan.

M. Mahoudeau avait recueilli environ 2,500 silex. Un premier triage en a fait éliminer 1,500 tellement altérés, craquelés, fragmentés, qu'il était impossible d'en faire une étude morphologique. Beaucoup étaient d'ailleurs brisés dans la couche d'argile où ils se trouvaient ou se délitaient au moment où on les extrayait. Sur les 900 à 1,000 pièces qui restaient, il a encore fallu en éliminer les deux tiers comme étant mal caractérisés; enfin, sur 300 pièces, M. Capitan en a trié une trentaine présentant une forme caractérisée avec aspect et disposition convenables des éclatements sur les bords.

En étudiant ces trente pièces, M. Capitan admet qu'elles rapellent vaguement les formes industrielles connues : pointe à type moustérien, racloir, perçoir, grattoir, encoche, voire même couteau; mais il nie que ces formes aient été systématiquement voulues, et il conclut qu'il n'y retrouve en somme pas de types d'instruments, mais que l'on n'a affaire qu'à des fragments brisés et sans bulbe de percussion, identiques à ce que l'on peut trouver partout dans une argile à silex. Si toutefois, ajoute-t-il, on admet l'hypothèse d'un travail intentionnel, « il paraît plus vraisemblable de considérer qu'il consistait simplement dans l'utilisation, pour un usage fort simple (gratter, racler, scier ou percer), d'éclats de silex soit naturels, soit obtenus par fracture et ayant naturellement une forme convenant à l'un de ces usages. C'est l'hypothèse défendue avec tant d'ardeur et de talent par notre ami Rutot, aussi bien pour les silex tertiaires que pour ses silex reuteliens et reutelomesviniens.

Voici donc notre ami Rutot directement mis en cause.

M. Capitan examine donc minutieusement les bords des silex de Thenay et y retrouve ou bien une série d'éclatements, comme si le contact d'un corps dur avait enlevé sur un côté ou sur les deux côtés du bord une série de petites esquilles, ou bien encore une série de retouches régulières, « absolument comme dans les pièces authentiquement retouchées ». Il admet donc que ces silex présentent l'aspect des outils de fortune, successivement pris et rejetés au hasard des besoins, dont il a longuement parlé dans le mémoire qu'il a rédigé avec Salmon et M. d'Ault du Mesnil, sur la station du Campigny. Cette interprétation, qui est celle de Rutot, est logique, dit-il, et parfaitement rationnelle. Mais s'il l'admet pour le Campigny, où les silex n'ont pas bougé des foyers où les premiers

artisans de l'aurore du Néolithique les avaient abandonnés, il se demande s'il en est de même à Thenay, et il se répond par la négative, à cause des actions physiques et chimiques, mécaniques et météorologiques les plus variées auxquelles les silex ont été soumis pendant la longue durée de l'Éocène et d'une partie de l'Oligocène.

- M. Capitan revient ensuite sur l'action des cours d'eau qui amènent des éclatements du silex « simulant tellement le travail intentionnel qu'il est impossible de se prononcer », sur l'action dés vagues de la mer et sur l'observation qu'il a faite jadis avec Salmon et M d'Ault du Mesnil, d'argile à silex exposée à l'air, dans laquelle on pouvait suivre toutes les phases d'altération du silex aboutissant à des pseudo-retouches analogues à celles de Thenay et même plus marquées que celles-ci. Enfin, il rappelle les expériences auxquelles il s'est livré sur des morceaux de silex qu'il laissait tomber les uns sur les autres, qu'il entrechoquait de diverses façons et sur lesquels il obtenait les écrasements, les éclatements et les retouches qui ont fait considérer les silex de Thenay par certains savants comme caractéristiques du travail humain.
- « Nous laisserons de côté, dit M. Capitan en terminant, tous les autres arguments pour ou contre qui ont été émis : facilité de préhension des pièces, localisation ou disposition rationnelle des retouches, utilisation de points particuliers du silex (bord, concavité, pointes), régularisation de diverses parties de la pierre, etc., ou bien, au contraire, inutilité apparente de ces instruments, emploi d'éclats informes, difficulté d'une utilisation, etc. Ce sont là arguments de sentiment ou purement théoriques. Comme argumentation, ceci me paraît faible!
- « Nous mettrons également en garde les observateurs contre ce phénomène d'auto-suggestion qui fait qu'on finit, après avoir examiné un bon nombre de ces silex, par y voir toute une série de traces du travail humain qui, en réalité, sont purement imaginatives ou ne reposent que sur l'interprétation fort amplifiée de signes bien vagues. C'est le même processus que celui qui fait reconnaître dans une pièce de monnaie très fruste une image qui est de pure imagination.
- » La question nous paraît donc pouvoir se résumer en ceci : les silex de Thenay ne répondent à aucun type industriel voulu. » Ce en quoi tout le monde est d'accord, y compris et surtout M. Rutot. « Hypothétiquement, ils auraient pu être employés à des usages divers consistant à scier, couper, racler ou piquer, sui-

vant leurs formes naturelles, puis rejetés après un très court emploi, ayant été parfois retouchés.

- Malheureusement pour cette très séduisante théorie, malgré l'aspect intentionnel que présentent les éclatements des bords de certains de ces silex, aucun critérium matériel indiscutable, réellement scientifique, ne permet de différencier ces éclatements de ceux que produisent des causes absolument naturelles. Le jour où cette distinction pourrait être faite d'une façon évidente, nous serions les premiers à admettre l'industrie thenaysienne.
- Mais dans l'état actuel de nos connaissances, vouloir reconnaître sur les silex de Thenay la preuve d'un travail intentionnel indiscutable, constitue une erreur de méthode résultant d'une insuffisance d'observation.
- » La question nous paraît donc devoir être ainsi posée et résolue par un doute complet, autrement scientifique qu'une affirmation sans bases sérieuses. »

Telle est donc l'opinion de MM. Mahoudeau et Capitan. Je crois l'avoir résumée aussi complètement et aussi fidèlement que possible.

J'ajouterai que j'étais, quant à moi, dans le doute sur l'existence réelle d'un homme à l'époque oligocène, capable de tailler le silex, mais que ce n'est pas encore l'argumentation de nos collègues de Paris qui fera cesser mon doute dans le sens de la négation.

DISCUSSION.

M. Rutot ne voit dans le travail de MM. Mahoudeau et Capitan aucun fait nouveau qui puisse modifier son opinion au sujet des silex de Thenay. Les préhistoriens français émettent des doutes quant à leur authenticité. Soit; il faut laisser le temps continuer son œuvre, dit-il; pour lui, il ne cherchera pas à convaincre ses adversaires; ce sont les faits eux-mêmes qui s'en chargeront, et il se borne à les réunir. Il a étudié les silex éolithiques depuis bien plus longtemps que MM. Mahoudeau et Capitan, et il a pu se convaincre que ce n'est qu'en en maniant des quantités considérables que l'on peut acquérir quelque expérience dans leur connaissance. A ses yeux, les silex tertiaires présentent les mêmes caractères d'utilisation que les silex reuteliens et reutelo-mesviniens : ces industries sont identiques et on les observe la où la matière première était en abondance. Il aura l'occasion de démontrer prochai-

nement que l'action des eaux des rivières ne peut, en aucun cas, expliquer les traces d'utilisation que présentent les silex éolithiques : les eaux roulent les silex, mais ne les taillent pas.

PRÉSENTATION DE PIÈCES.

M. le baron de Loë présente:

1º Une hache polie en silex (de Spiennes probablement) recouverte d'une belle patine couleur cire jaune foncé, trouvée aux environs de Diest, dans la tourbe, comme l'indique du reste la patine.

Ce spécimen est avant tout remarquable par sa longueur, qui atteint 287 millimètres.

C'est la plus grande hache polie qui ait été trouvée jusqu'ici en Belgique.

2º Une épée de bronze à soie plate avec rivets destinés à fixer une poignée en os, en bois ou en corne, provenant du Péloponèse.

Ce glaive, qui mesure, soie comprise, 43 ¹/₂ centimètres de longueur, est un bon spécimen de la variété courte et primitive.

- M. Tiberghien montre un pilon d'ivoire pour la préparation des étoffes d'écorces : cette pièce provient du Congo.
- M. Cumont montre des pièces en silex de Wommersom provenant des stations de Verrewinckel et de Rhode-Saint-Genèse.

COMMUNICATION DE M. A. RUTOT. LE GISEMENT DE WOMMERSON.

A la suite des intéressantes communications de MM. de Loë et Raeymaekers au sujet du gisement des quartzites landeniens utilisés, à Wommersom, M. A. Rutot s'est rendu sur place avec ses confrères afin d'étudier la question en commun.

M. Rutot estime que l'âge de la roche a été parfaitement indiqué; le quartzite forme bien, au centre de blocs de grès blanc mammelonné du Landenien supérieur, des sortes de concrétionnements qui ont transformé le grès en quartzite par surabondance de silice.

Ces blocs, largement éclatés naturellement par les agents

atmosphériques, gisent sous une argile peu épaisse, rapportable au Moséen.

D'autres éclats sont répandus également à la surface de l'argile. Quantité d'éclats situés soit sous, soit sur la glaise moséenne, portent des traces évidentes d'utilisation avec retouches méthodiques indiquant nettement l'industrie dite éolithique; de plus, avec les éclats utilisés situés sur la glaise et qui se trouvent actuellement à la surface du sol par suite du délavage des limons hesbayen et brabantien précédemment existants, on rencontre des pièces à tendance amygdaloïde, indiquant, au moins, la présence de l'industrie de transition du Mesvinien au Chelléen. Des recherches plus prolongées feraient sans doute découvrir des instruments amygdaloïdes du vrai type chelléen.

Pour ce qui concerne l'âge du gisement, il est à remarquer que celui-ci se trouve au sommet et sur les flancs d'une petite colline allongée formant promontoire et dominant la plaine d'alluvions de la Grande-Geete.

La rivière coule à la cote 33 environ et l'altitude maximum de la colline n'est que de 46 mètres. La différence maximum entre les deux altitudes n'est donc que de 13 mètres, ce qui signifie que nous nous trouvons encore sur la terrasse inférieure.

D'après la stratigraphie des environs (M. Rutot a effectué le levé géologique complet des planchettes au 1/20 000 de Tirlemont et de Landen pour ce qui concerne l'Éocène), la colline a dû être recouverte de limons (hesbayen ou brabantien, ou les deux superposés), surmontant directement la glaise moséenne présentant un cailloutis à la base et un cailloutis au sommet.

D'après des points précis étudiés, nous savons qu'à la base du Moséen de la terrasse inférieure des vallées, on rencontre l'industrie reutelo-mesvinienne pure.

Tel est donc l'âge de l'industrie du quartzite située à Wommersom sous la glaise moséenne.

D'autre part, nous savons que l'industrie propre au cailloutis du sommet du Moséen est l'industrie mesvinienne pure, mais que, lorsque les couches fluviales campiniennes manquent — comme c'est ici le cas — le Moséen étant directement recouvert par le limon hesbayen, il peut venir se mêler à ce même niveau : la transition du Mesvinien au Chelléen, le Chelléen et l'Acheuléen.

C'est bien ce que nous constatons dans le cailloutis supérieur de Wommersom, où, sur un fond abondant d'industrie mesvinienne avec nombreux retouchoirs, se rencontrent de rares pièces à tendance amygdaloïde, ou à très belle retouche, et munies parfois

du bulbe de percussion, pièces indiquant la transition du Mesvinien au Chelléen.

Ces constatations intéressantes ont permis à M. Rutot de se rappeler des observations qu'il avait faites en 1899 à Overlaere, au sud de Tirlemont, et qui, alors, ne l'avaient pas frappé particulièrement.

Lors d'une visite aux exploitations de grès à pavés du Landenien supérieur disséminées sur les flancs de la vallée de la Grande-Geete, qui, souvent, montrent de magnifiques coupes de Quaternaire, M. Rutot a eu l'occasion de noter la coupe suivante:

- F. Limon brabantien.
- E. Limon hesbayen.
- D. Faible cailloutis de silex roulés.
- C. Sables fluviaux à stratification oblique.
- B. Gros blocs de grès landenien provenant du banc de grès en place, glissés et disloqués, accompagnés de gravier.
- A. Sable landenien supérieur.

On sait depuis longtemps que, dans le gravier qui accompagne les gros blocs de grès landenien disloqués et exploités, de très nombreux ossements d'animaux appartenant tous à la faune du Mammouth ont été rencontrès.

Or, dans l'une des exploitations, au même niveau, se trouvaient de gros blocs irréguliers d'une roche que M. Rutot a prise alors pour un silex à grain grossier et qui, en réalité, sont l'analogue du quartzite de Wommersom.

Plusieurs de ces blocs avaient été grossièrement débités en éclats, et plusieurs éclats avaient été utilisés et retouchés.

L'auteur est disposé à croire qu'après le creusement moséen, l'homme à industrie éolithique est venu s'établir sur la basse terrasse, à l'abri du gros banc de grès horizontal en partie dégagé et alors en surplomb; puis, après le creusement campinien et pendant la crue campinienne, l'érosion ayant continué à saper le banc de grès en surplomb, celui-ci ne pouvant plus supporter le porte-à-faux, s'est effondré sur le cailloutis moséen et sur les ossements des animaux de la faune du Mammouth, en même temps que sur les restes de l'industrie humaine, fort rares, semble-t-il, jusqu'ici.

Quoi qu'il en soit, ces sujets si captivants sont à peine effleurés; jamais des recherches suivies n'ont été faites dans la région, dans cet ordre d'idées, et il n'est pas douteux que de superbes moissons ne puissent encore être faites.

Malheureusement, les exploitations de grès à pavés, si florissantes il y a une trentaine d'annés, deviennent de plus en plus rares et avec elles les occasions de faire de bonnes observations.

Il n'en reste pas moins au D' Raeymaekers un magnifique champ d'études qu'il y a lieu de recommander tout particulièrement à son attention et qui étendrait singulièrement l'importance de sa découverte du gisement de Wommersom.

De nombreux ossements de la faune du Mammouth provenant d'Overlaere et les quelques instruments en quartzite recueillis par M. Rutot dans les circonstances qui viennent d'être exposées, se trouvent déposés dans les collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles.

COMMUNICATION DE M. RUTOT. SUR L'EXISTENCE DE L'HOMME PRÉQUATERNAIRE SUR LA CRÊTE DE L'ARTOIS.

En classant à nouveau les instruments typiques des gisements reuteliens de la Flandre, M. Rutot a remarqué qu'ils se montrent sous deux facies.

Le premier, de beaucoup le plus abondant, montre tous les éclats enlevés par l'usage, noirs et luisants, sans patine, avec usure des arêtes très modérée.

Le deuxième, assez rare, montre toutes les facettes d'utilisation fortement patinées et les arêtes très arrondies par roulage.

Comme ces instruments sont mélangés dans le même gisement, ils doivent avoir une origine différente, et M. Rutot est d'avis que ceux de la deuxième catégorie sont arrivés, comme éléments lithologiques déjà utilisés par l'homme préquaternaire, avec la masse du cailloutis brut utilisé plus tard par les premiers hommes quaternaires.

Les silex utilisés sur la crête même de l'Artois par les populations préquaternaires ont donc eu le temps de se patiner avant le grand charriage effectué à la fin du Pliocène, et leurs arêtes ont été fortement arrondies pendant ce charriage.

La séance est levée à 11 heures.